

OBJET : MODERNISATION DU CHEMIN BEDOT A MOUFIA - 3ème Tranche
APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISES.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de son programme de VOIRIE RURALE 1981, la Municipalité envisage de réaliser la modernisation du Chemin Bedot à Moufia (3ème tranche).

L'étude du projet a été confiée à la S.E.C.M.O.

Le coût de l'opération décomposée en une tranche ferme et une conditionnelle est estimé à 890 000 F y compris honoraires et imprévus.

Le financement sera assuré au moyen d'un emprunt à contracter auprès de la C.R.C.A.M.R.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier qui vous est présenté,
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et en cas d'appel infructueux à passer le marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

M. DUPONT situe le chemin Bedot sur le plan - Cette opération se fera en deux tranches, comme cela vous est indiqué dans la délibération qui vous est proposée. Il y aura une tranche ferme et une tranche optionnelle ; le financement prévu pour cette année ne permettant, dans un premier temps, de faire que la tranche ferme.

M. Marcel HOARAU - Le secteur de Moufia commence ainsi à rattraper le retard pris sur les autres écarts.

Mise aux voix, la question EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

*100 - Pour le Préfet et par délégation
de Directeur des F. C. L.
Signé : Antoine Cl. Astarac*

*Pour Copie Conformité
St Denis le 16 Avril 1981
Le Chef de Bureau délégué
Jacques Lacoste*